Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (1999)

Heft: 121

Rubrik: Nouvelles fédérales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ETRANGER

La Suisse au chevet du Kosovo

Action humanitaire et mesures contre l'exil des Albanais du Kosovo : la Suisse a pansé les plaies dans la crise kosovare. Dès le début des bombardements de l'OTAN le 24 mars, la neutralité suisse avait été sur la sellette : le Conseil fédéral refusait le survol de son territoire aux appareils de l'OTAN (sauf pour les appareils affectés à des missions humanitaires) et promettait la modération dans ses livraisons de matériel de guerre à l'Alliance. Ce qui n'empêchera pas quelques jours plus tard *L'Hebdo* de crier à « *la neutralité pilonnée* ». Le 7 avril restera une date historique : ce jour-là, la Suisse envoye en Albanie trois hélicoptères Superpuma pour l'assistance aux réfugiés, au moment où 130 000 Kosovars piétinent à la frontière macédonienne, pendant que le Corps suisse d'aide en cas de catastrophe installe des camps et des tentes pour 15 000 réfugiés en Albanie et 20 000 en Macédoine. Le 9 avril, Arnold Koller définit les premières lignes d'une politique spéciale en matière d'asile : les 50 000 demandeurs d'asile du Kosovo en Suisse seront admis provisoirement sans autre forme de procédure ainsi qu'« *un certain nombre* » de personnes déplacées, finalement établi à 2 500 « *cas de rigueur* » (malades, blessés, personnes ayant de la parenté en Suisse ou dans le besoin). Ils seront sélectionnés parmi les 30 000 réfugiés du camp de Stankovac et admis progresssivement en Suisse par groupes de 150. Les cantons suisses, d'abord opposés à l'accueil de réfugiés, ont accepté sous l'impulsion de l'Office fédéral des réfugiés et moyennant une clé de répartition en fonction de la population des cantons.

Pour enrayer l'exil massif des réfugiés kosovars, la Suisse est à l'origine de « Cash for Shelter » (« de l'argent contre des abris »), un programme d'aide financière aux familles d'accueil qui hébergent des réfugiés dans les pays voisins (notamment en Albanie et au Monténégro), qui a reçu le soutien du HCR, mais aura du mal à se mettre en place avant l'été. Pour cette opération, le Conseil a débloqué 10 millions de francs sur les 60 millions d'aide financière au Kosovo annoncés par le DFAE. Autre initiative humanitaire, celle de Walter Fust, chef de la Direction du développement et de la coopération (DDC), qui s'est rendu à plusieurs reprises à Belgrade pour discuter avec Slobodan Milosevic de la création de « *zones humanitaires et de couloirs pour le retour des réfugiés* » : l'opération, baptisée « Focus » est menée avec les Grecs et les Russes : son premier convoi humanitaire est arrivé le 11 mai à Pristina. En Suisse, la politique restrictive du Conseil en matière de visas reste sévèrement attaquée par l'Organisation d'aide aux réfugiés (OSAR) : des manifestations ont eu lieu à Genève notamment pour demander plus de visas pour les réfugiés kosovars.

AVS

Plus d'économies, moins de social

Exit l'avant-projet de la 11e révision de l'AVS présenté par Ruth Dreifuss l'an dernier : la base du nouveau projet -budgété à 400 au lieu de 900 millions - demeure une retraite normale à 65 ans pour hommes et femmes mais plus question aujourd'hui de retraite anticipée sans réduction de rente. À la place, la Confédération envisage un taux de réduction plus important et variable selon le revenu et le nombre d'années d'anticipation : si ce nouveau projet est appliqué, le taux de réduction cumulé sur l'ensemble de la rente varierait de 11 % (pour un revenu allant jusqu'à 24 000 francs) à 15,2 % (pour un revenu supérieur à 72 631 francs). Autres mesures d'économies prévues : l'alignement de la rente de veuve sur la rente de veuf, qui serait maintenue dans les deux cas si les intéressés ont des enfants mineurs. Le Conseil propose également une retraite dès 59 ans avec une demi-rente sur six ans ou un panaché des deux systèmes avant et après réforme. Pour consolider le financement de l'AVS/AI, la Confédération compte sur une hausse d'1,5 point de la TVA en 2003 et d'un point supplémentaire en 2007 plus un demi-point qui ira à l'assurance-perte de gain et l'assurance-maternité. Seul le PDC a approuvé l'ensemble du projet. L'Union syndicale suisse y est opposée. Les radicaux et l'UDC soutiennent l'essentiel du projet mais combattent la hausse de la TVA.

EXPO.01

La Confédération entre en jeu

La Confédération a présenté son menu pour l'Expo.01, soit quatre projets pour un budget de 20 millions. Neuchâtel accueillera « Le Palais de l'équilibre », une grande sphère terrestre à l'image du développement durable. À l'intérieur, les visiteurs pourront jouer avec les lois de l'équilibre, en choisissant trois chemins qui modifieront la stabilité de tout l'édifice. À Bienne, « Nouvelle destination », un cube monumental bourré d'appareils et autres mécanismes sensés illustrer l'élaboration des lois et des règles. À Yverdon-les-Bains, le projet retenu s'intitule « Qui suis-je ? » et permettra un voyage dans le corps humain, à travers un dédale de galeries faites de cubes empilés : chaque dé géant présentera sur trois de ses faces des projections d'images ou d'animations video. Enfin, à Morat, les visiteurs pourront embarquer sur « Le Chantier naval », un bateau en chantier, symbolisant une société en mutation et une plus grande ouverture de la Suisse sur le monde. Ces quatre pro-

Quatre projet monumentaux et 20 millions de francs suisses investis : Berne sera bien présent sur les arteplages d'Expo.01

jets officiels s'ajoutent aux 90 projets privés qui seront réalisés et que le directeur de l'Expo Martin Heller, successeur de Pipilotti Rist, a commencé à dévoiler : au programme, un bar pour aveugles qui plongera les voyants dans le noir, une étendue d'eau en tranformation à traverser pieds nus, un réseau neuronal agissant sur le visiteur, conçu par l'EPFZ, un mini musée des catastrophes naturelles, un monument à la pomme et aux produits de la terre proposé par Coop, un « théâtre du son » dans lequel les visiteurs pourront jouer avec les lois de l'acoustique...

Cyclisme

Jaja Ier, comte de Romandie

Dans la 53e édition du tour de Romandie (4 au 9 mai) dont, rappelons-le, le palmarès a été ouvert en 1947 par le Belge Désiré Keteleer, la question était de savoir si un Suisse succèderait à un Suisse, très précisément à Laurent Dufaux, qui avait survolé l'édition 1998. Question complexe dans la mesure où Dufaux, Armin Meier (les deux à présent chez Saeco) et Alex Zülle (maintenant Banesto), purgeant la suspension de sept mois suscitée par l'affaire Festina, ne paraissaient pas disposer des garanties physiques requises pour s'imposer dans une épreuve aussi sélective que cette course au maillot vert. Restait malgré tout du beau monde pour relever le flambeau, à commencer par Oscar Camenzind, porteur du maillot arc-en-ciel pour le compte de la Lampre, Beat et Marcus Zberg, et Niki Aebersold, exilés eux chez Rabobank, et enfin les boys de la Post Swiss Team, avec Rolf Jaermann en tête, une bonne surprise pouvant toujours arriver avec Gianetti de chez Vini Caldirola. Le relief, la pluie, des chutes (Aebersold), d'autres priorités immédiates (Giro pour Oscar), et surtout la toute nouvelle stratégie de Laurent Jalabert (Once) allaient donner une tournure à peine différente aux événements. À peine, en effet, car Jaja, qui est à présent franco-suisse, fouetté par l'air de son pays d'adoption, et désireux de prouver qu'il entendait en 1999 s'imposer dans toutes les courses à étapes d'une semaine qu'il disputait (il vient ainsi d'inscrire son nom au palmarès de la Semaine catalane et du Tour du Pays basque), enlevait le prologue à Bernex, s'envolait à Moléson-sur-Gruyères avec le vélo en titane de 7 kg qu'il n'utilise que dans les grandes occasions, consolidait dans le contre-la-montre de Moudon-Moudon à 46,520 km de moyenne, contrôlait à Veysonnaz, et souriait enfin triomphalement à Genève, presque... chez lui !!! Beat terminait 2e, Oscar 5e et Marcus 9e, confirmant les bonnes dispositions d'un cyclisme helvète qui n'a pas fini de nous étonner. Si Jaja Ier, nouveau comte de Romandie, a bien maîtrisé cette expédition, qui lui permet d'annoncer maintenant 116 victoires, et de rêver de porter enfin le maillot rose du Giro, il nous a tout de même fait quelques frayeurs. Par exemple, lorsqu'il crut bon d'aller quérir lui même un imperméable dans les voitures suiveuses, se faisant ainsi piéger à Fleurier ; ou encore, dans la grande étape Moudon-Veysonnaz, lorsque trop chaudement habillé, il fut un moment en péril, avant de se délester et de reprendre l'initiative. Heureusement qu'après onze ans de professionnalisme, il ne panique pas, a gagné en endurance, et se confirme comme un des meilleurs spécialistes du contre-la-montre. Une discipline qu'il appréhendait avant son titre mondial de 1997, et qui est devenu un de ses points forts. Moyennant quoi ce nouveau maître de l'heure est encore un peu plus suisse. Qui s'en plaindra ?

Serge Laget, de *L'Équipe*.

Armée XXI

Coupe sombre dans les effectifs

L'état-major suisse met la dernière touche à sa réforme Armée XXI, qui entrera en application en 2003. Selon les premières informations révélées par *Le Temps*, les effectifs de l'armée suisse seraient ramenés de 360 000 à une fourchette de 110 à 150 000 militaires. L'état-major général suisse préconiserait aussi la création d'une unité d'intervention de 1 000 soldats professionnels pour les opérations de maintien de la paix. La durée du service militaire resterait inchangée - 300 jours - mais on pourrait l'effectuer, dans certaines affectations, en une fois. La limite d'âge de service (actuellement 42 ans) serait abaissée. Cette réforme s'annonce à l'économie : le prochain budget de l'armée suisse sera le plus bas depuis les années 80 : 1,019 milliard de francs suisses. L'armée suisse a également lancé un appel pour récupérer une centaine de volontaires pour encadrer les recrues de l'été 1999.

En Bref

Chômage : sous les 3 % - Pour la première fois depuis sept ans, le taux de chômage s'est établi à 2,9% en avril (105 912 demandeurs d'emploi) avec une décrue sensible au Tessin et dans les cantons romands. L' Office du développement économique et de l'emploi s'attend à une poursuite de cette baisse jusqu'en octobre.

Huitième 8000 - L'alpiniste valaisan André Georges, 45 ans, est venu à bout du Makalu (Népal), un sommet de 8463 mètres, son huitième 8000, après deux tentatives infructueuses. Son objectif, qui est d'escalader les quatorze 8000 mètres du monde d'ici les JO de Sion de 2006 tient toujours. Sa prochaine ascension est prévue pour l'an 2000.

Edipresse sur le Web - On peut désormais lire *24 heures*, *La Tribune de Genève* ou *Le Matin* directement sur l'Internet. Mais contrairement au *Temps*, il faudra à l'issue d'une période d'essai souscrire un abonnement de 20 francs suisses par mois pour pouvoir consulter.
Adresses :
www.edicom.ch, www.24heures.ch, www.lematin.ch,
www.tribune.ch

Ravussin et Cammas contre les Bourgnon - Le skipper vaudois Stève Ravussin, ex-coquipier de Laurent Bourgnon, qui s'était distingué en remportant la Route du Rhum en classe 3, fera équipe avec Franck Cammas dans la transat en double Le Havre-Carthagène en octobre prochain. Il retrouvera sur sa route les frères Bourgnon, déjà vainqueurs il y a deux ans.